

LOCALISATION & INFOS PRATIQUES

LIEU DE LA SOIRÉE

Rendez-vous au Colisée à partir de 20h situé au 73 avenue Henri Dunant.

DÉPART DU DÉFI

Rendez-vous au niveau de la plage de Meaux au Parc Naturel du Pâtis à 18h30 précises pour le lancement des épreuves.

ATTENTION !

Pour des raisons de sécurité, le stationnement quai Jacques Prévert prolongé ne sera pas autorisé.

ORGANISATION - RENSEIGNEMENTS

DIRECTION DE L'ACTION ECONOMIQUE

Céline Costenoble

Tél. : 01.83.69.01.68 - 06.74.43.22.15

celine.costenoble@meaux.fr

ENTREPRISES
PARTENAIRES DE
L'ÉVÉNEMENT :



Pays
de
Meaux
Communauté d'agglomération

ÉDITION
SPÉCIALE
10



LE DÉFI INTER ENTREPRISES

JEUDI
23 MAI 2024

À 18H30

PARC NATUREL DU PÂTIS À MEAUX



VERS L'OR AVEC DÉTERMINATION !

3 épreuves sportives : course à pied, VTT & canoë

Chers amis sportifs,

Le moment est venu de préparer vos esprits de compétition, de dépoussiérer vos équipements sportifs et de vous préparer à revivre une journée mémorable ! Le 23 mai prochain, le Défi Inter-Entreprises du Pays de Meaux fait son retour !

Les épreuves restent inchangées, course à pied, cyclisme et canoë, offrant ainsi à chacun l'opportunité de dévoiler ses performances et son esprit d'équipe. Après le succès de l'édition précédente, nous sommes impatients de voir la compétition s'intensifier cette année encore.

Placée sous le signe des Jeux Olympiques, cette 26ème édition célèbre l'esprit d'unité, de compétition et de dépassement de soi. Notre territoire sera d'ailleurs en première loge de cet événement international puisque nous accueillerons la Flamme Olympique le 20 juillet prochain à Meaux et le 27 août à Trilport. En tant qu'ambassadeurs de cet esprit olympique, nous sommes convaincus que la compétition ne se résume pas seulement à la victoire, mais également à l'expérience partagée, à la camaraderie et à l'entraide.

Avec Franck Gourdy, Vice-Président du Pays de Meaux délégué à l'Attractivité du Territoire et au Développement économique, ainsi que mes collègues Maires du Pays de Meaux, nous sommes convaincus que nos entreprises jouent un rôle incontournable dans la renommée et l'attractivité de notre territoire. Comme le dit le proverbe, « seul on va plus vite, mais ensemble on va plus loin ! » C'est précisément cet esprit de solidarité que nous mettons en avant à travers le Défi Inter-Entreprises.

Prêt à relever le défi ? À vos marques, prêts, partez !

Jean-François Copé,
Ancien ministre, Président de la Communauté
d'agglomération du Pays de Meaux,
Maire de Meaux

*Bien fidèlement à vous
Jean-François Copé*

RESPECTONS CET ENVIRONNEMENT

Sauvegardons la faune et la flore exceptionnelles du parc naturel de Pâtis et son écosystème en utilisant les bacs de tri à disposition, un geste simple pour préserver ce trésor naturel.



1er parc urbain d'Ile-de-France, 150 hectares de verdure !

LE MOT DU MAIRE



ÉDITION SPÉCIALE JO

METTEZ EN AVANT L'ESPRIT D'ÉQUIPE !

Pourquoi participer ?

- Se dépasser et cultiver l'esprit d'équipe aux couleurs des JO.
- Favoriser la cohésion entre les entreprises et salariés du Pays de Meaux.
- Profiter d'un moment sportif et convivial sur le territoire.

Composition des équipes

- 3 catégories : masculine, féminine et mixte.
- Equipe composée de 4 personnes.
- Epreuves sous forme de relais :
 - 1 coureur à pied sur 3km.
 - 1 vététiste sur 6km.
 - 2 canoëistes sur 600m.
- Personnalisation des tenues avec logo de l'entreprise. (facultatif)
- Port du dossard obligatoire, fixé à l'avant pour les coureurs et VTT, à l'arrière pour le canoë.



Conditions de participation :

- Être en **bonne forme physique**
- Être en possession et ramener le jour de l'événement un **certificat médical** de moins d'un an à la date du défi ou licence sportive valide pour chaque membre de l'équipe.
- 1 équipement approprié pour chaque épreuve : casque obligatoire pour le VTT, de l'eau pour l'hydratation ...
- **Attention : Gravel, VTC et vélos électriques interdits.**

Animations et Récompenses !

- Prix des meilleurs supporters aux couleurs des JO (déguisements, ambiance de folie, tambours, chant, ...)
- Prix aux 5 premières équipes de chaque catégorie.
- Projection du film des épreuves lors de la soirée.



Déroulé :

- Accueil et échauffement à partir de 16h30.
- Départ à 18h30 précises.
- Soirée au Colisée à partir de 20h00.

Inscription en ligne :

Le droit d'inscription est de 385€ TTC par équipe et comprend la participation au défi ainsi que les repas des 4 participants (repas supplémentaire facturé 30€) L'inscription s'effectue désormais en ligne sur le site : www.defi-entreprises.fr

- Inscription(s) remboursée(s) si annulation du défi
- Date limite d'inscription : 16 mai 2024

Envoi du logo de votre entreprise au format JPG à : v.anturville@defi-entreprises.fr

Paiement par chèque ou par virement à adresser à :
DEFI ENTREPRISES COMMUNICATION
Valérie Anturville - 1, rue Robert Desnos - 37520 La Riche